

**REPUBLIQUE DU NIGER**

*Fraternité – Travail – Progrès*

**MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**



**Appel à candidature pour la sélection de vingt (20) PME/PMI  
pour participer au Forum National pour l'Autonomisation des  
Femmes et des Jeunes (FONAF)  
(9<sup>ème</sup> édition – Juillet 2025)**

Dans le cadre de l'organisation de la 9<sup>e</sup> édition du Forum National pour l'Autonomisation des Femmes et des Jeunes (FONAF) qui se tiendra du 23 au 27 juillet 2025 à Niamey, le Secrétariat Exécutif du Fonds National d'Appui Aux PME/PMI (FONAP), lance un appel à candidatures en vue de sélectionner vingt (20) PME/PMI pour leur participation à ce forum majeur dédié à la valorisation des produits locaux, à l'innovation et à l'industrialisation nationale.

**1. Conditions de participation**

Pour postuler, les PME/PMI doivent répondre aux critères suivants :

**Objectif de développement**

Le dossier soumis doit faire clairement apparaître que le projet proposé contribue à la réalisation de l'un ou de plusieurs des objectifs suivants :

- Développement de nouveaux couples produits-marchés ;
- Augmentation des ventes ;
- Amélioration de la visibilité et de la qualité des produits ;
- Développement de partenariats commerciaux ;
- Promotion des produits locaux.

**Eligibilité de la PME/PMI**

Sont éligibles à cet appui les PME/PMI :

- disposant d'un Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou à tout autre registre équivalent tenant lieu, et un Numéro d'Identification Fiscal (NIF) ;

R

- être une entreprise de droit nigérien exerçant sur le territoire national ;
- être une entreprise productrice de biens et/ou services marchands ;
- disposer d'une capacité de production/stock minimale de 2 millions FCFA ;
- Ne pas avoir bénéficié du programme de participation aux foires et autres événements de promotion des produits locaux du FONAP deux (02) fois au cours de l'année 2025.

## 2. Dossier de candidature

Les PME/PMI intéressées doivent soumettre un dossier de candidature complet, comprenant :

- le formulaire de candidature dûment rempli (disponible en version papier au siège du FONAP, téléchargeable sur [www.fonap.ne](http://www.fonap.ne) ou à remplir directement en ligne sur la même plateforme) ;
- **les documents administratifs obligatoires (RCCM, NIF, Pièce d'identité du promoteur) ;**
- des photos des produits à exposer ;
- certification(s) de qualité, brevets ou marques déposées (si disponibles) ;
- brochures/flyers (si disponibles) ;
- toute annexe jugée utile.

## 3. Date et lieu de dépôt des candidatures

L'ensemble des conditions du présent avis sont disponibles sur le site web du FONAP ([www.fonap.ne](http://www.fonap.ne)) et au niveau du siège. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le FONAP au +227 20 35 01 97 ou par mail sur [info@fonap.ne](mailto:info@fonap.ne) .

Les dépôts de dossier de candidature se font :

- en ligne sur la plateforme du FONAP : [www.fonap.ne](http://www.fonap.ne) ;
- au siège du Secrétariat Exécutif du FONAP (SE-FONAP), sis à Niamey, Château 1, Avenue Djibo Bakari (en allant vers le siège de la NIGELEC).

Les dossiers de soumissions des entreprises doivent être reçus par le FONAP au plus tard le **mardi 15 juillet 2025**.

**FONAP, PERFORMER DANS LA SYNERGIE**

01 JUL 2025



**OUSMANE IDRISSE TRAORE**  
**SECRETARE EXECUTIF PI**

*[Handwritten signature in blue ink]*

*AC*